

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, le tarif annuel est fixé à 1,91 euro le mm colonne. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



APPEL À CANDIDATURES - SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L 143-3, L 143-7-2 et R 142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

XA 26 20 0038 01 : superficie totale : 37 ha 08 a 73 ca dont 14 ha 47 a 46 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : BEAUREGARD-BARET (2 ha 71 a 70 ca) ZI- 32 ZI- 78. JAILLANS (34 ha 37 a 03 ca) ZH- 45(B)- 45(AJ)- 45(AK)- 49- 112[101] (J)- 112[101](K)- 112[101](L) ZI- 38(B)- 38(C)- 38(AJ)- 38(AK)- 38(AL)- 40(B)- 40(AJ)- 40(AK)- 40(AL)- 44- 60(B)- 60(AJ)- 60(AC)- 61(B)- 61(AJ)- 61(AK)- 67- 77(B)- 77(AJ)- 77(AC)- 77(AL)- 85 ZI- 154[96](A)- 154[96](B)- 154[96](C) ZI- 156[98](A)- 156[98](C)- 156[98](BJ)- 156[98](BK) ZL- 76- 78- 106.

Zonage : BEAUREGARD-BARET : N JAILLANS : A - N - Fonds libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'ÉGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer. Elles devront déposer leur candidature **par écrit** au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **12/06/2020** à : Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 - Tél : 04.75.41.51.33 Mail : direction26@safer-aura.fr. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération.



APPEL DE CANDIDATURES - Publication effectuée en application des articles L 143-7-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime,

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur attribue par rétrocession, échange, substitution tout ou partie des biens suivants :

Ref. AS 84 20 0112 01 Location sur la totalité de la surface

PIERRELATTE : 14 a 60 ca : - 'Les oriolis' : ZY- 63

Urbanisme : Zone A au PLU - **Biens occupés**

Les personnes intéressées devront faire connaître leur candidature **par écrit** (merci de préciser son n° de téléphone) **AU PLUS TARD LE 14/06/2020** à l'adresse ci-dessous où des compléments d'information pourront être obtenus :

SAFER Provence Alpes Côte d'Azur, Maison de l'Agriculture, Agroparc 97 Rue des Meinajaries, CS 70013 84918 AVIGNON Cedex 9 (Tél : 04.88.78.00.84).

LF MENUISIER

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros. Siège social : 532 Chemin de la Verdière, 26790 SUZE LA ROUSSE 837 925 726 RCS ROMANS

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Mai 2020, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Madame Elodie ZOTTOLI de son mandat de Directrice Générale à compter de ce jour.

POUR AVIS, Le Président

Le 19/05/2020 il a été constitué une société civile dénommée SCI DU CHATEAU ; capital 1200 € ; durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Romans ; siège social 240 Impasse Bron, Les Millous 26390 Tersanne ; objet principal : l'acquisition, l'administration, l'exploitation d'immeubles, de droits réels immobiliers, de valeurs mobilières de sociétés à prépondérance immobilières. Cogérants : M. Erwan FOURRIER et Mme Caroline FOURRIER née CREVEN (demeurants ensembles 15 Rue de l'Aéroport 68730 Blotzheim). Transmission des parts : libre entre les associés fondateurs ; pour les tiers, soumise à l'accord des associés à la majorité des 2/3 des voix des associés présents ou représentés.

La Gérance.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 19/03477

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 20 Mai 2020, a prononcé la liquidation judiciaire de :

Nom et raison sociale :

Madame Krystelle RIGOLLET
2624 route des Bourges
74540 GRUFFY

N° SIREN : 790 079 875

Activité : Infographe

Liquidateur :

Me Philippe SERRANO
350 avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire liquidateur.

Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 20/00858

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile, par jugement du 20 Mai 2020 a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

Nom et raison sociale :

Association ATELIER PAPIER MACHINE
1760 Quartier le Monestier
26110 SAINT FERREOL TRENTÉ PAS

N° SIREN : 794 165 472

Activité : impression risographique pour la micro édition

Liquidateur :

Me Bruno CAMBON
19 avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du liquidateur.

Le Greffier

LORIFRUIT

Société Coopérative Agricole
210 Impasse Louis Fereyre
26270 Loriol

Convocation assemblée générale extraordinaire

Vous êtes priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de votre Société Coopérative Agricole qui se déroulera le : 09 Juin 2020 à 17h00 au siège social : 210 Impasse Louis Fereyre, 26270 LO-RIOL

Ordre du jour :

- Mise en harmonie de statuts avec l'arrêté ministériel du 20 Février 2020 portant homologation des modèles de statuts des sociétés coopératives agricoles (Journal Officiel du 25 Février 2020) et avec les envois ou réunions en visioconférence et télécommunications retenus ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.

La Présidente,
Katia Sabatier Jeune

LORIFRUIT

Société Coopérative Agricole
210 Impasse Louis Fereyre
26270 Loriol

Convocation assemblée générale ordinaire

Vous êtes priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de votre Société Coopérative Agricole qui se déroulera à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Le 09 Juin 2020

Siège social
210 Impasse Louis Fereyre
26270 LORIOL

Ordre du jour :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice 2019; quitus aux administrateurs, affectation du résultat
- Rapports du Commissaire aux comptes
- Approbation du programme opérationnel
- Approbation des conventions
- Renouvellement ou élection d'administrateurs et d'auditeurs
- Constatation de la variation du capital social au cours de l'exercice 2019
- Fixation du montant de la dotation aux frais de fonctionnement du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions statutaires, il est rappelé que vous avez la faculté de prendre connaissance, au siège de la coopérative, des rapports, du bilan et des comptes qui seront soumis à votre approbation.

Les candidatures au mandat d'administrateur doivent être notifiées au Conseil d'Administration dix jours avant la réunion de l'Assemblée Générale (art. 22-4 des statuts).

La Présidente,
Katia Sabatier Jeune

SP ETANCHEITE

Par acte SSP en date du 20/05/2020, constitution de la SAS SP ETANCHEITE au capital de 2000 € ; siège 161 Avenue de Romans, 26000 VALENCE, objet social : travaux d'étanchéité, de couverture, de bardage, de travaux de rénovation de toiture. Durée 99 ans. Président M. PLESSIER Olivier, né le 19/06/1977 à St Louis, de nationalité française, demeurant 24 rue Henri Matisse, 07500 Guilherand Granges. Directeur Général M. SAUDNIA Abdallah, né le 23/06/1962 à Ghardimaou, de nationalité française, demeurant 3 Impasse Chaléat, 26500 Bourg les Valence

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Clauses d'accord : parts libérées cessibles.

Inscription au RCS de Romans sur Isère

Rectificatif à l'annonce parue le 02/04/2020, concernant la société **BRASSERIE DE LA PLEINE LUNE**, il y avait lieu de lire : « Par décision du gérant le 14/05/2020, le siège social sera transféré en date du 26/05/2020 » et non pas à compter du 15/03/2020.

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 18/05/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : ORFFEE

Forme : SAS

Capital social : 3 000 €

Siège social : 80 rue henri poincaré,

26500 BOURG LES VALENCE

Objet social : édition et vente de logiciels

Président : M. Sylvain BOISSY demeurant 166 rue du 4 aout 1789, 69100 VILLEURBANNE

Directeur Général : M. Benjamin BEL-LOYAN demeurant 20 b rue guyot, 69300 CALUIRE-ET-CUIRE

Clause d'accord : Les statuts contiennent une clause d'accord des cessions de parts.

Clause d'admission : Le droit de vote est proportionnel au nombre d'actions attribuées

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS

PHARMACIE BOUTY

SELARL de pharmacien en liquidation au capital de 160 000 €

Siège social : 192 Avenue Victor Hugo

26000 VALENCE

Siège de liquidation : 13 Rue des Alpes

26000 VALENCE

481 534 949 RCS ROMANS

L'associé unique, le 30/04/2020, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Marc BOUTY, demeurant 13 Rue des Alpes, 26000 VALENCE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de ROMANS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du liquidateur.

Le Greffier